



REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFET DU TARN

SOUS-PREFECTURE DE CASTRES

NOTE D'INFORMATION

- Pour obtenir un relevé intégral d'information il convient de fournir les pièces suivantes :
 - Photocopie du permis de conduire
 - Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
 - Enveloppe affranchie au tarif recommandé avec demande d'avis de réception libellée aux nom et adresse du demandeur ainsi que la liasse permettant la distribution du recommandé pour retour de courrier.

La demande doit être faite par courrier et adressée à l'adresse suivante :

Sous-préfecture de Castres
16, boulevard Georges Clémenceau
BP 20425
81108 CASTRES CEDEX

- Pour consulter le solde des points, il convient de se connecter sur FranceConnect, ou l'ANTS qui requiert le code confidentiel figurant sur le relevé intégral d'information.

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet de Castres,

François PROISY